

**SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL**

**Session du 10 DECEMBRE 2021**

DÉPOSÉ  
LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 14 DEC. 2021



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 25 novembre 2021,

En présence de 11 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nathalie LEBAS, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Martine BORGEO, Mme Anne FUMERY,

2 membres suppléant leur titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL  
M. Luc CHAPOTON

suppléante de  
suppléant de

M. Philippe EYMERY  
M. Jean DESESSART

En présence également de :

M. Christian DEMAY  
M. Jean CAUWEL

suppléant de  
suppléant de

Mme Catherine MARTIN  
Mme Chanez HERBANNE

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT M. Frédéric GAMBLIN, M. Medhi RAHOU, M. Dominique DEVILLERS, M. Frédéric GAMBLIN, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, M. Pascal VERBEKE, M. Jean DESESSART, M. Olivier PACCAUD

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1411-3 ;

Vu le rapport du délégataire du service public de l'aéroport de Beauvais-Tillé de l'année 2020 ;

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux en date du 7 décembre 2021 ;

**A délibéré sur le rapport CS SMABT 2020 – 12/10-01 relatif à l'examen du rapport du délégataire de l'année 2020 ;**

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

---

**PREND ACTE** du rapport du délégataire du service public de l'aéroport de Beauvais-Tillé présenté par la SAGEB au titre de l'année 2020, tel qu'annexé à la présente délibération.



**Caroline CAYEUX**  
Présidente du Syndicat mixte  
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 14 DEC. 2021

